

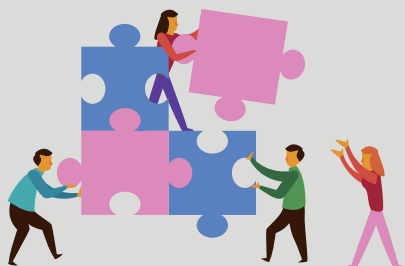
Vous êtes âgé de plus de 65 ans, chuteur ou à risque de chute ?

Une équipe pluridisciplinaire se tient à votre disposition

Des professionnels de santé (médecin gériatre, kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien, psychologue, pharmacien, rhumatologue)

vous proposent :

- Un bilan de recherche de vos facteurs de risque de chute et de chute grave
- Un programme d'éducation thérapeutique réparti en 12 séances de 2 heures chacune



Comment nous joindre ?

Coordinateur du programme :

Dr Valérie PETIT

Téléphone : 03.21.21.19.21

Horaires : lundi au vendredi

9h-17h



Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

« Laissez pas tomber »

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE POUR LE PATIENT ÂGÉ CHUTEUR OU À RISQUES DE CHUTE

Programme validé et autorisé par l'ARS
(Agence Régionale de Santé) depuis le
5/11/2012

Centre Hospitalier d'Arras

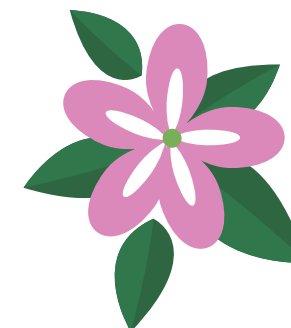
Boulevard Besnier

CS 90006

62 022 Arras

www.ch-arras.fr

En partenariat avec le service de
rééducation Hopale



Votre hôpital vous aide à être acteur
de votre santé...

Les facteurs de risque de chute sont multiples :

chaussage, alimentation déséquilibrée, sédentarité, environnement inadapté, comportement à risque....

Réduire le risque lié aux chutes passe par :

- la reconnaissance des facteurs de risque de chute et de chute grave (déficit en vitamine D, ostéoporose, incapacité à se relever du sol,...) ;
- la correction des facteurs de risque modifiables ;
- la participation active du patient et souvent de ses proches, ce qui nécessite une **approche éducative**.

Références : Recommandations de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et la Haute Autorité de Santé (HAS).

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DE LA PERSONNE AGÉE CHU- TEUSE

L'entrée dans le programme passe au préalable par une consultation pluridisciplinaire (médecin gériatre, ergothérapeute, assistante de soins en gérontologie) au cours de laquelle seront évalués le risque de chute de la personne ainsi que sa capacité à être acteur de sa prise en charge.

A l'issue de cette consultation, et en fonction du résultat aux différents tests, la participation au programme peut être proposée.

Après un temps de réflexion et avec l'accord de la personne, un diagnostic éducatif est établi permettant de personnaliser le programme pour répondre à vos attentes

Suite à votre diagnostic éducatif, vous êtes invité à participer à 12 séances collectives (les vendredis de 10 h à 12 h).

Chaque séance comprend une heure de travail physique et une heure d'atelier sur une des thématiques suivantes, effectuée en lien avec le service de rééducation Hopale située sur le Centre Hospitalier d'Arras :

1. Prise de conscience des facteurs de risque
2. Libre expression
3. Pied et chaussage
4. Nutrition et ostéoporose
5. Adaptation du logement
6. Gestes de sécurité dans la vie quotidienne
7. Médicament et iatrogénie

A l'issue des 12 séances, une évaluation globale est réalisée qui vous permet de mesurer votre progression.

Une seconde évaluation à 3 mois de distance vous est alors proposée.